

L'écrivain en entreprise

2 jours en compagnie de Mathieu Simonet

Depuis quelques années, les entreprises prennent conscience qu'elles doivent favoriser les « *soft skills* » des salariés (la créativité, l'empathie, l'attention, etc.) et leur bien-être. Elles constatent également que leurs équipes et leurs clients sont de plus en plus attentifs à la question du « sens » et de l'authenticité. Comment atteindre ces objectifs nouveaux en entreprise ? L'écriture peut être un moyen d'y répondre et les écrivains, avec leur regard sensible, ont un rôle important à jouer. Chaque auteur souhaitant intervenir au sein d'une société doit d'abord comprendre les codes de l'entreprise et identifier ses propres atouts pour proposer un projet en adéquation avec les objectifs de l'entreprise.

Objectifs de la formation :

- Comprendre les avantages qu'offre l'écriture en entreprise
- Identifier ses atouts
- Créer une offre spécifique
- Apprendre à communiquer sur cette offre.

Public :

Cette formation s'adresse aux écrivains publiés à compte d'éditeur souhaitant s'inscrire dans une démarche professionnelle et diversifier leurs sources de revenus.

Prérequis :

Aucun

Modalités :

Formation de deux jours (14 heures).

Horaire d'une journée type : 9 h30 – 13 h ; 14 h – 17 h 30.

Cette formation est dispensée au siège de la SGDL.

Hôtel de Massa, 38 rue du Faubourg Saint Jacques, 75014 Paris.

Ce stage est limité à 12 participants maximum.

A l'issue de la formation, une attestation de suivi de formation précisant les dates de réalisation, les objectifs visés et le volume horaire sera remis à chaque participant.

Méthode :

Cette formation, qui alterne théorie, exercices pratiques, et mises en situation, favorise les échanges d'expériences entre les participants et avec l'intervenant.

Moyens pédagogiques :

- Support de cours élaboré par l'intervenant
- Guide des auteurs de livres 2019
- Sélection d'articles remis aux participants

Premier module : L'écriture au profit de l'entreprise

Comment la créativité (au travers notamment de la pratique de l'écriture) peut améliorer la compétitivité des entreprises ?

1^{er} jour : 9 h 30 - 13 h

- Exercice pratique : « le Bal du silence » : les participants sont invités à expérimenter ce dispositif puis à comprendre, lors d'un débriefing, les avantages qu'il peut apporter dans une entreprise (par exemple, en guise de « *ice breaking* » pour l'introduction d'un séminaire).
- Présentation de la formation, définition des enjeux et des objectifs
- Comment l'écriture peut-elle améliorer la compétitivité des entreprises ?
- Quels sont les inconvénients de l'écriture en entreprise ? Comment les contourner ?

Deuxième module : L'auteur au profit de l'entreprise

Quels sont les atouts de chaque auteur pour intervenir en entreprise ?

1^{er} jour : 14 h - 17 h 30

- Exercice pratique : « Le juke box littéraire » : les participants sont invités à expérimenter ce dispositif puis à réfléchir sur leurs spécificités
- Par groupe de 2 ou 3, chacun affine les différents atouts qu'il possède et qu'il pourrait mettre au service de l'entreprise
- En collaboration avec le groupe, chacun élabore une offre spécifique.

Troisième module : Les idées confrontées au réel

Quel est l'impact des offres créées la veille par les participants ?

2^{ème} jour : 9 h 30 - 13h

- Mises en situation : une ou plusieurs offres proposées par les participants sont expérimentées.
- A la suite de chacune de ces mises en situation, un débriefing est organisé entre les participants
- Chaque participant est invité à affiner son offre à la fin de cette demi-journée.

Quatrième module : Les prestations des auteurs

Comment communiquer autour de son offre ? Quel modèle économique trouver ?

2^{ème} jour : 14 h – 17 h 30

- Par groupe de 2 ou 3, chacun réfléchit à la manière de communiquer autour de son offre et à son modèle économique
- Mise en situation : chaque participant présente son offre à l'oral et à l'écrit
- Un débriefing de chaque offre est organisé avec les participants
- Evaluation de la formation : quels sont les acquis ? Quels sont les points positifs et négatifs de la formation ?

Mathieu Simonet est avocat, écrivain et réalisateur. Publiés au Seuil, ses travaux sont fondés sur la notion d'« autobiographie collective ». Depuis plusieurs années, il travaille sur l'impact de l'écriture sur le bien-être. Ancien artiste-chercheur associé aux Ateliers Médicis, il est le cofondateur de l'agence Gibraltar, qui utilise les ressources de la créativité pour améliorer la compétitivité des entreprises.